

Neuilly-sur-Seine, le 13 décembre 2013



NEUILLY-SUR-SEINE

Le Maire

**QUARTIER DULUD-LAFFITTE
COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU MAIRE
DU SAMEDI 23 NOVEMBRE 2013**

Afin d'être au plus près des attentes locales et des besoins particuliers de chaque quartier, j'ai souhaité, dès ma prise de fonction, aller régulièrement à votre rencontre.

J'ai ainsi entrepris une nouvelle visite du quartier Dulud-Laffitte le samedi 23 novembre 2013 de manière à faire le point, avec vous, sur les sujets qui vous préoccupent et d'échanger autour des projets de la commune.

Ce rendez-vous m'a ainsi permis de dialoguer avec de nombreux habitants sur différentes problématiques communes à l'ensemble des quartiers de la Ville ou plus spécifiques au vôtre.

PROBLEMATIQUES GENERALES

↳ VIDEOPROTECTION

La mise en service des 26 premières caméras est intervenue au cours du mois de février 2012 ; 9 nouvelles seront prochainement installées, dont deux dans votre quartier. Celles-ci sont implantées autour des points d'entrées/sorties de Neuilly ainsi que dans les principales zones de passage, notamment commerçantes et scolaires. Ce dispositif est opérationnel 24h/24 et 7J/7, avec un relais de la Police Municipale assuré par la Police Nationale.

↳ MENDICITE

Plusieurs d'entre vous m'ont fait part de leurs préoccupations suite à la recrudescence, autour des commerces, d'une mendicité issue d'Europe centrale. Nous ne disposons pas des leviers juridiques pour éviter cette évolution qui touche dorénavant toutes les villes. J'ai néanmoins pris un arrêté anti-mendicité autour des distributeurs automatiques de billets, mobilisé les équipes des Polices Municipale et Nationale pour une surveillance accrue et ajouté des moyens de vidéoprotection. Je vous invite, par ailleurs, à signaler aux équipes de la Police Municipale toute manifestation d'agressivité que vous pourriez constater (01.55.62.62.20 de 6h30 à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 19h les week-ends et jours fériés).

↳ SECURITE DES IMMEUBLES

Ancien cadre de la Police Nationale, Monsieur Thion, chargé de mission à la Mairie, est en mesure d'évaluer, à titre gracieux, les problèmes de sécurité que vous rencontrez en procédant à un audit de votre immeuble. Il suffit pour cela que le président de votre copropriété lui adresse une demande en le contactant aux coordonnées suivantes : lionel.thion@ville-neuillysurseine.fr / 06.88.85.87.62. Afin de compléter votre information en matière de sécurité, il peut également venir prodiguer, dans la première partie de l'assemblée générale de votre copropriété, des conseils préventifs pour dissuader et freiner d'éventuels malfaiteurs.

↳ **SECURISATION TRAVERSEES PIETONNES**

Afin de sécuriser certaines traversées piétonnes non protégées par des feux, une trentaine de mâts à boule jaune clignotante a été installée cet été sur certaines traversées piétonnes de la Ville. D'autres traversées seront prochainement équipées, notamment au niveau du carrefour Graviers/Dulud, de la rue Charles Laffitte et de la rue Deleau.

Mises en place sur certains carrefours par Achille Peretti, ces boules jaunes ont pour objectif d'éveiller la vigilance des automobilistes au niveau de carrefours sensibles dont les traversées piétonnes ne sont pas protégées par des feux tricolores.

Des panneaux de signalisation de danger, clignotant, indiquant un endroit fréquenté par les enfants sont par ailleurs installés à proximité des établissements scolaires. Cela est notamment le cas au niveau des rues Graviers et Perronet.

PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES AU QUARTIER DULUD-LAFFITTE

↳ **EVOLUTION DU PROJET DU PARKING MADRID**

Le choix du candidat de la délégation de service public du futur parking Madrid aura lieu en mars ou avril 2014. Le début des travaux devrait ainsi intervenir fin 2014 pour une durée d'environ 2 ans.

Pour mémoire ce parking, d'environ 450 places, a pour objectif de répondre à la saturation du stationnement dans le quartier et d'anticiper la diminution du nombre de places sur l'avenue Charles de Gaulle, à moyen terme, avec le projet d'enfouissement de la RN13. Il sera accompagné d'un aménagement de voirie et d'une revégétalisation en surface.

↳ **FONDATION LVMH**

La Fondation Louis Vuitton, dédiée à l'art contemporain, devrait ouvrir ses portes fin 2014. Aucun parking n'y a été prévu pour accueillir les visiteurs, du fait notamment de la charte d'aménagement et de développement durable existant pour protéger le bois. Même si l'offre en transports publics autour du jardin d'acclimatation est importante et sera en partie adaptée, les voiries situées aux abords du bois de Boulogne risquent d'être saturées par les visiteurs qui se rendront à la Fondation en voiture.

C'est pourquoi, afin de prévenir ce risque, j'ai demandé aux services de la Ville d'étudier, d'un point de vue juridique, la mise en place d'un stationnement payant le week-end et spécifique en semaine, aux abords du bois, pour les véhicules ne disposant pas d'un macaron résident. En effet à ce jour le stationnement est gratuit le dimanche sur l'ensemble de la commune.

Le parking Madrid n'aura pas pour objectif de répondre à cette contrainte mais celui-ci pourra néanmoins permettre un ajustement le week-end.

↳ **PROBLEMES DE DISTRIBUTION DU COURRIER**

Malgré différentes mesures mises en place par La Poste pour améliorer la qualité du service (contrôle systématique des dépôts relais, diagnostic de l'implantation des boîtes aux lettres, etc.) et l'automatisation du centre de tri, commun à Neuilly et aux villes voisines, de nouveaux problèmes de réception du courrier (courrier tardif ou jamais reçu) m'ont été signalés. Ces dysfonctionnements ont été remontés au directeur de la Poste de Neuilly ainsi qu'au directeur départemental - que j'ai rencontré début décembre - afin qu'ils puissent être résolus de manière pérenne.

Un numéro est toutefois à votre disposition pour signaler tout problème de distribution ou demander une nouvelle présentation de lettre recommandée, il s'agit du 3631 (appel non surtaxé).

↳ **MEDIATEUR CANIN**

Plusieurs d'entre vous se sont plaints, lors de cette visite, du manque de civisme de certains propriétaires de chiens, notamment au niveau des pelouses.

Depuis mi-octobre, et jusqu'à la fin de l'année, un médiateur canin, spécialiste du comportement animal, est présent dans les rues de la ville afin d'échanger avec les propriétaires de chiens et leur présenter le dispositif de propreté mis en place par la ville.

Le respect des aménagements végétalisés, ainsi que de l'ensemble des espaces publics, contribue à l'embellissement de notre environnement et à la qualité de notre cadre de vie auxquels chacun de nous est attaché.

J'en appelle donc au sens de la responsabilité de chacun d'entre nous pour continuer à rendre Neuilly plus propre et garantir le bien vivre ensemble.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neuilléens résidant dans le quartier Dulud-Laffitte. Je tiens à préciser que seules les problématiques générales sont consignées dans ce compte-rendu mais que l'ensemble des points soulevés lors de cette visite ont été transmis aux différents services concernés. Soyez donc certains que ces derniers assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués le 23 novembre, dans le légitime souci d'apporter des réponses rapides et satisfaisantes, dès lors que cela sera possible.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Jean-Christophe FROMANTIN
Député des Hauts-de-Seine

INFORMATION A L'ATTENTION DES PRESIDENTS DE COPROPRIETE

Si vous souhaitez recevoir la newsletter « Lettre aux responsables de copropriété » remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site de la Ville www.neuillysurseine.fr/coproprietes